

Méthodologie ecobau pour matériaux de construction

Évaluation de matériaux et de produits de construction selon des critères écologiques

Systèmes d'évaluation alternatifs, annexe 3



Impressum

Éditeur et conception
Association ecobau
Röntgenstrasse 44
8005 Zurich
www.ecobau.ch

ecobau est l'association qui réunit maîtres d'ouvrage publics et institutions de formation avec l'objectif d'ancrer la planification et la construction durable de bâtiments en Suisse. À cet effet, nous proposons des documents de référence, des listes de contrôle et des outils de travail faciles à utiliser. Nous intégrons nos standards dans les labels de construction Minergie-ECO et SNBS. Nous certifions des matériaux et éléments de construction selon des critères déterminants du point de vue écologique et toxicologique afin de simplifier le choix des produits pour les maîtres d'ouvrages, les architectes et les planificatrices spécialisées.

Groupe de suivi

Marianne Stähler (direction), Severin Lenel, Patricia Roth, Christian Pestalozzi, association ecobau, Zurich; Martin Kilga, sinum AG, Saint-Gall; Matthias Klingler, Pawis, Zurich.

Elaboration

Christopher Zimdars association ecobau, Zurich; Stefan Schrader, Büro für Nachhaltigkeit am Bau, Zurich.

Téléchargement et droits d'auteur

Ce document peut être téléchargé à l'adresse:

www.ecobau.ch/fr/themes/methodologie-ecobau

L'impression, la reproduction et la publication sont autorisées. © ecobau – tous droits réservés
Systématique selon le catalogue des articles normalisés CAN : © CRB, Centre suisse d'études pour la rationalisation de la construction, Zurich

Le document original en langue allemande fait foi

Historique des modifications

Version de la méthodologie	Annexe 3 version	Modifications par rapport à la version précédente	Date
2025.4	Version 2	• Simplification des équivalences avec l'Étiquette environnementale (UE) : suppression de toutes les exceptions pour les UE I, II et V au profit d'une équivalence uniforme • Intégration de l'UE VI dans les équivalences • Adaptation pour l'UE IV : nouvelle équivalence pour les produits de protection du film, fondée sur l'évaluation, par l'UE, de leur solubilité (encapsulation), de leur toxicité et de leur demi-vie dans les milieux aquatiques	01.10.2026
2025.4	Version 1	• Ajustement des catégories de l'étiquette environnementale IV & V de la Fondation suisse pour la couleur. • Suppression de l'étiquette environnementale III de la Fondation suisse pour la couleur	01.01.2026
2025 V2	Version 1	Complément avec l'étiquette environnementale III de la Fondation suisse pour la couleur.	01.01.2025
2025 v1	Version 1	Complément eco-Institut pour les revêtements intérieurs	01.03.2024
2023 v1	Version 1	–	01.01.2023
2022 v1	Version 1	–	01.01.2022
2021 v1	Version 2	• Compléter avec l'étiquette environnementale IV et V de la Fondation Suisse Couleur.	01.07.2021
2021 v1	Version 1	–	01.01.2021
2020 v1	Version 1	• Étiquette environnementale de catégorie B et systèmes 2K de catégorie C équivalentes à eco-2, resp. 2ème priorité • Exceptions dans le domaine de l'étiquette environnementale I et II pour vitrifications et huiles pour parquets, pour imprégnations, peintures isolantes, lasures sur supports minéraux ainsi que pour imprégnations, cires, teintures sur support bois.	01.01.2020
2019 v1	Version 1	• Dans les domaines "Peintures d'intérieur (UE I)" et "Peintures d'intérieur, bois et revêtements de sols (UE II)", le label environnemental Catégorie B est équivalent à éco-1 ou 1 ^{ère} Priorité	01.01.2019
2018 v1	Version 1	• Simplification de l'équivalence des catégories du label environnemental de la Fondation Suisse Couleur et des classes d'évaluation de l'éco-bau. • Equivalence d'Emicode EC 1 / EC 1 plus pour vitrificateur pour parquets les produits avec eco-1	01.01.2018
2016 v1	Version 1	• –	19.12.2016

Annexe 3 Systèmes d'évaluation alternatifs

Les peintures pour utilisations intérieures et extérieurs et appliquées sur place, dont l'épaisseur de couche est < 1.0 mm, ne font pas l'objet de la méthodologie ecobau. Ils sont évalués par l'Étiquette environnementale de la fondation Suisse Couleur, Emicode, label eco-Institut ou nature-plus. Les tableaux 1 à 5 montrent l'équivalence du label environnemental ou des labels Emicode, eco-Institut et natureplus avec les classes d'évaluation de la liste des produits ecobau ou ecoDevis et ecoCFC.

UE I : Peintures pour parois intérieures	ecoProduits	ecoDevis/ecoCFC
UE II : Vernis et revêtements pour bois et sols intérieurs		
UE V : Vernis et revêtements pour bois et sols extérieurs		
UE VI : Revêtements pâteux en couches minces pour l'intérieur		
Catégorie A/A-	eco1	1 ^{ère} priorité
Catégorie B, systèmes 2K de catégorie C	eco2	2 ^{ème} priorité
Catégorie C (autres)	ecoBase	–

Tableau 1: Équivalence entre les catégories UE I, II, V et VI de l'Étiquette environnementale et les classes d'évaluation ecoProduits

UE IV : Peintures pour façades sur supports minéraux	ecoProduits	ecoDevis/ecoCFC
Catégorie A/A-/B	eco1	1 ^{ère} priorité
Catégorie C	eco2	2 ^{ème} priorité
Catégorie D	ecoBase	–

Tableau 2: Équivalence entre les catégories UE IV de l'Étiquette environnementale et les classes d'évaluation ecoProduits

natureplus pour peintures pour parois intérieures	ecoProduits	ecoDevis/ecoCFC
Peintures pour parois et plafonds natureplus	eco1	1 ^{ère} Priorité
Couches de fonds natureplus	eco1	1 ^{ère} Priorité

Tableau 3: natureplus pour peintures pour parois intérieures

Ecode pour vitrifications/huiles pour parquets	ecoProduits	ecoDevis/ecoCFC
Ecode EC 1 / EC 1 plus	eco1	1 ^{ère} Priorité

Tableau 4: Ecode pour vitrifications / huiles pour parquets

Label eco-Institut pour revêtements intérieurs	ecoProduits	ecoDevis/ecoCFC
Label eco-Institut	eco1	1 ^{ère} Priorité

Tableau 5: Label eco-Institut pour revêtements intérieurs